

Val de Loire d'Iguerande à Digoin

9

Cette fiche simplifiée accompagne le dossier technique de présentation des sites. Elle a été rédigée à partir du contenu de celui-ci de manière à faciliter l'accès à des lecteurs non spécialistes.

Patrimoine naturel d'intérêt communautaire



La Loire et son lit mineur

Le fleuve constitue un habitat d'espèces d'intérêt communautaire (Alose, Saumon).

Grèves sableuses, remaniées par la rivière, milieux temporaires colonisés par une végétation adaptée à la sécheresse des sables et à la submersion (souchets, Lindernie couchée).



Nidification d'oiseaux liés à ces milieux particuliers dont l'Oedicnème criard, la Sterne pierregarin, la Sterne naine, le Petit gravelot. Milieux très rares à l'échelle nationale car liés à une dynamique fluviale active et structurante que seuls la Loire, l'Allier et le Doubs ont conservé en Bourgogne. Les milieux aquatiques de la Loire et de ses annexes sont variés (courants lent ou rapide, hauts-fonds, bras latéraux) et colonisés par une flore et une faune variées.



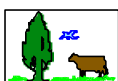
Milieux aquatiques du lit majeur

Bras morts et mares alimentés par la nappe de la Loire ou par les inondations. Milieux se raréfiant (embuissonnement, baisse de la nappe du fleuve) très sensibles aux pollutions organiques et chimiques (amendements, déjections animales, fertilisants, phytosanitaires). Cortège très varié et remarquable de plantes, insectes, vertébrés exploitant les différents habitats. Habitats de la Fougère à quatre feuilles et de l'Etoile d'eau, utilisés pour le frai du Brochet.



Pelouses sur sable

Groupements végétaux des dépôts sableux, implantés en bordure du lit actif du fleuve, très originaux pour la région, avec gazon de plantes spécialisées et rares (Corynéphore, Spargoute printanière, Laîche de la Loire, Faux sésame, ...). Ces pelouses sont l'équivalent de celles rencontrées sur les dunes littorales, très rarement ailleurs au plan national.



Prairies inondables

Ensemble couvrant la quasi-totalité du lit majeur avec une topographie plus ou moins mouvementée créant des conditions très variées (des sols sains aux sols marécageux). Station de plantes en voie de raréfaction en Bourgogne (Butome en ombelles, Gratiolle officinale). Accueil d'espèces remarquables en migration ou en hivernage (oies, grues, limicoles, ...).

Ces milieux constituent un habitat d'espèce d'intérêt communautaire qu'est la Rosalie des Alpes, coléoptère longicorne vivant dans les arbres du bocage.



Forêts inondables

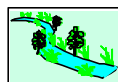
Complexes dont les éléments essentiels occupent le lit mineur et notamment les îles. Peuplement dont la grande diversité est en relation avec la nature et l'âge des dépôts de sable. Milieux recelant de nombreuses espèces végétales et animales. Ensemble très fragmentaire et souvent dégradé, à fort intérêt patrimonial se raréfiant sur l'ensemble du cours et nationalement.



Tourbières et landes humides

Zones humides non influencées par les inondations de la Loire, développées sur des sols acides engorgés (sphaignes). On note la présence d'espèces en limite géographique Est telles que la Walhenbergie à feuilles de lierre ou l'Ajonc nain.

Conditions de maintien des habitats naturels



Le maintien de la dynamique fluviale de la Loire (érosion des berges, dépôts sableux, inondations) est indispensable pour la conservation des différents habitats que la rivière façonne lors des crues. Les régimes très contrastés et la topographie des fonds offrent une diversité de micro-habitats propices au frai des poissons. A la limite des eaux vives, les berges abruptes sont utilisées par l'Hirondelle de rivage ou le Guépier d'Europe qui y creusent leur nid. Les sternes nichent sur les grèves sableuses et durant cette période elles ont besoin de quiétude.



Les milieux aquatiques du lit majeur et la végétation qui s'y développe sont dépendants de la nappe de la rivière et très sensibles à la qualité de l'eau. Toute altération de celle-ci (engrais, déjections animales, pesticides) condamne les espèces adaptées qui y vivent.



Les pelouses et les prairies inondables ont besoin pour se maintenir des apports périodiques des crues ainsi que d'un niveau de fertilisation chimique très limité sans quoi la flore est profondément modifiée. Elles se développent sur des sols sableux peu épais (pelouses), sablo-limoneux moyennement épais (prairies sèches) ou sablo-limono-argileux présentant une nappe alluviale en profondeur (prairies humides à marécageuses).



La végétation des tourbières et des landes humides nécessitent pour leur maintien un engorgement permanent des sols acides. Toute modification de l'économie de l'eau et de sa minéralisation entraîne une modification des cortèges floristiques. La flore ne supporte pas la concurrence des arbustes qui s'y installent.

Facteurs d'évolution

Influence des activités humaines



Très prisés pour les activités de loisirs, **les grèves, milieux sur sable et annexes du fleuve sont soumis à différentes dégradations (circulation motorisée)** constituant une menace pour la reproduction des oiseaux nicheurs. **La stabilité des berges par enrochement modifie la dynamique du fleuve** et élimine les micro-habitats aquatiques utilisés par la faune.



L'activité traditionnelle d'élevage (fauche et pâture) peu intensive a permis l'entretien du patrimoine naturel des prairies. Une tendance

nette vers des pratiques plus intensives (chargement, prairies temporaires, ensilage) conduit à une régression importante et rapide des habitats naturels.

La culture induit la disparition irréversible des plantes les plus sensibles et rares et une pollution des milieux aquatiques (mares, bras mort, ruisseaux).

Evolution naturelle



Les pelouses et les prairies sur sable sont des milieux instables qui, en l'absence d'exploitation par l'agriculture, évoluent vers le fourré (verdiaux) et/ou le boisement. Dans ce secteur où la pression foncière est importante, on note très peu de pelouses enfrichées.



Une évolution vers un boisement marécageux dense à Saule et à Aulne est constaté sur les boires et sur les ganches non entretenues.



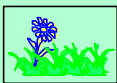
Orientations de gestion

Les orientations de gestion proposées concernent les habitats naturels énoncés dans le premier cadre de la fiche. Elles ne s'adressent pas aux voies de communication et aux secteurs bâtis.

Principaux objectifs pour la conservation des habitats



Un premier objectif porte sur la préservation du lit mineur et de sa dynamique avec organisation de la fréquentation des loisirs, restauration des zones dégradées, gestion adaptée de la forêt alluviale et des rives.



Un second objectif à atteindre de manière urgente est la stabilisation de la surface en herbe du lit majeur et de sa qualité naturelle, avec en complément la reconversion des cultures en prairies dans les zones à plus fort potentiel écologique, et l'entretien des arbres du bocage.

Exemples de mesures pouvant être employées

Mesures conventionnelles et incitatives

Mise en place du programme de mesures agri-environnementales en projet, proposant dans le lit majeur l'application de pratiques agricoles adaptées à la sensibilité des milieux, sur les pelouses, les prairies, les points d'eau et le bocage.

Mise en cohérence des procédures administratives

Eviter la réalisation d'infrastructures, le développement de bâtiments ou de zones d'activités nécessitant le remblaiement de la zone inondable.

Limiter au maximum l'expansion des exploitations de granulats existantes. Veiller à la mise en cohérence des documents d'urbanisme avec l'objectif de préservation.

L'aide aux investissements en matière de boisement et le choix des essences devront tenir compte des habitats à préserver.

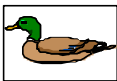
Mesures réglementaires de protection

Initiation de projets de protection volontaire dans des zones humides localisées.

Actions de restauration d'habitats

Restauration d'éléments de forêt riveraine, de frayères et d'annexes en mettant en oeuvre des techniques adaptées testées dans le cadre du plan Loire.

Sensibilisation du public - Cohérence des usages locaux



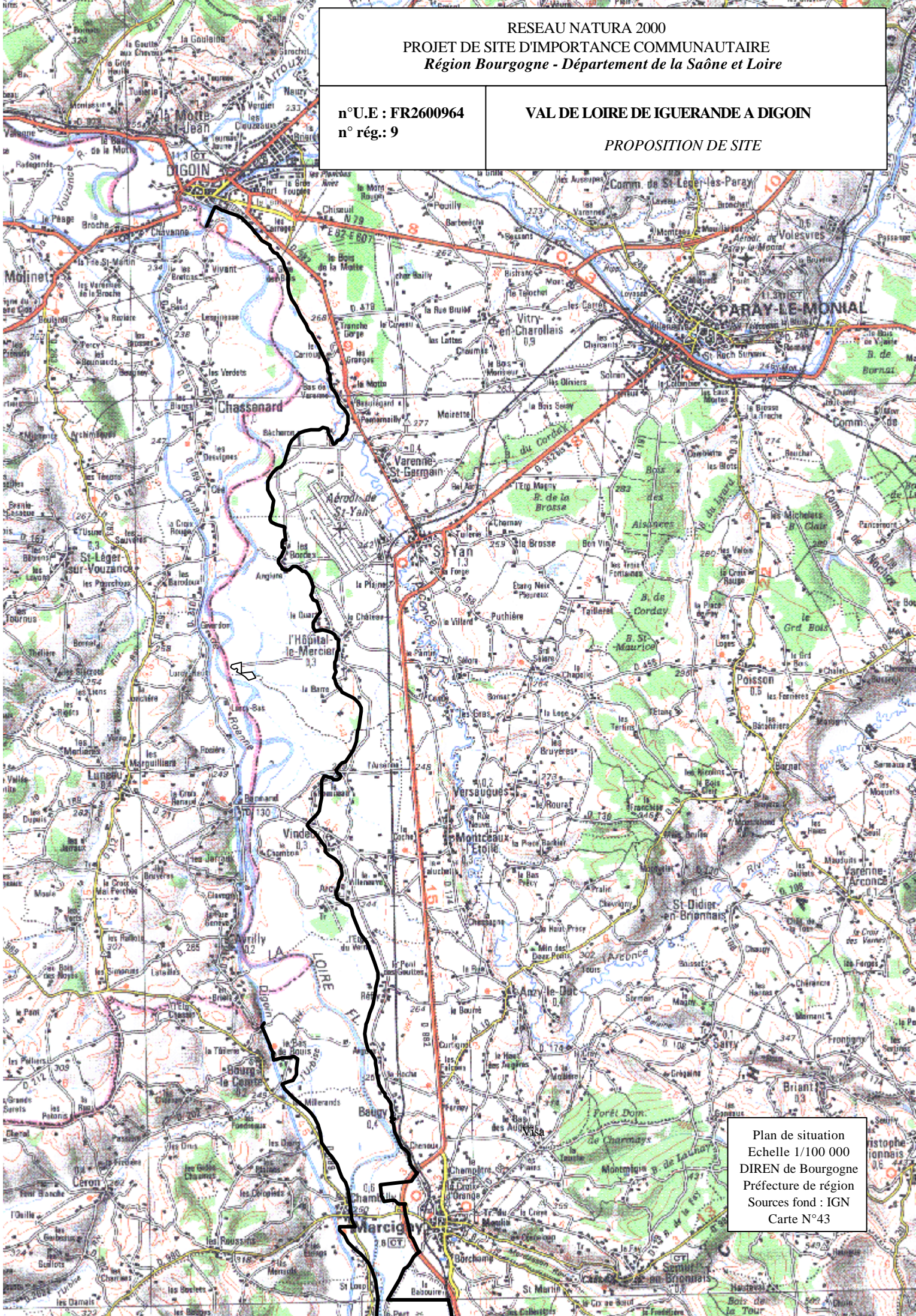
La pratique de la chasse et de la pêche ne pose pas de problème pour le maintien des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Sur le domaine public fluvial, des dispositions concertées sont en place pour la chasse au gibier d'eau, qui se déroule en dehors des périodes de nidification. Aucune restriction supplémentaire de cette activité n'est envisagée.

RESEAU NATURA 2000
PROJET DE SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE
Région Bourgogne - Département de la Saône et Loire

n°U.E : FR2600964
n° rég.: 9

VAL DE LOIRE DE IGUERANDE A DIGOIN

PROPOSITION DE SITE



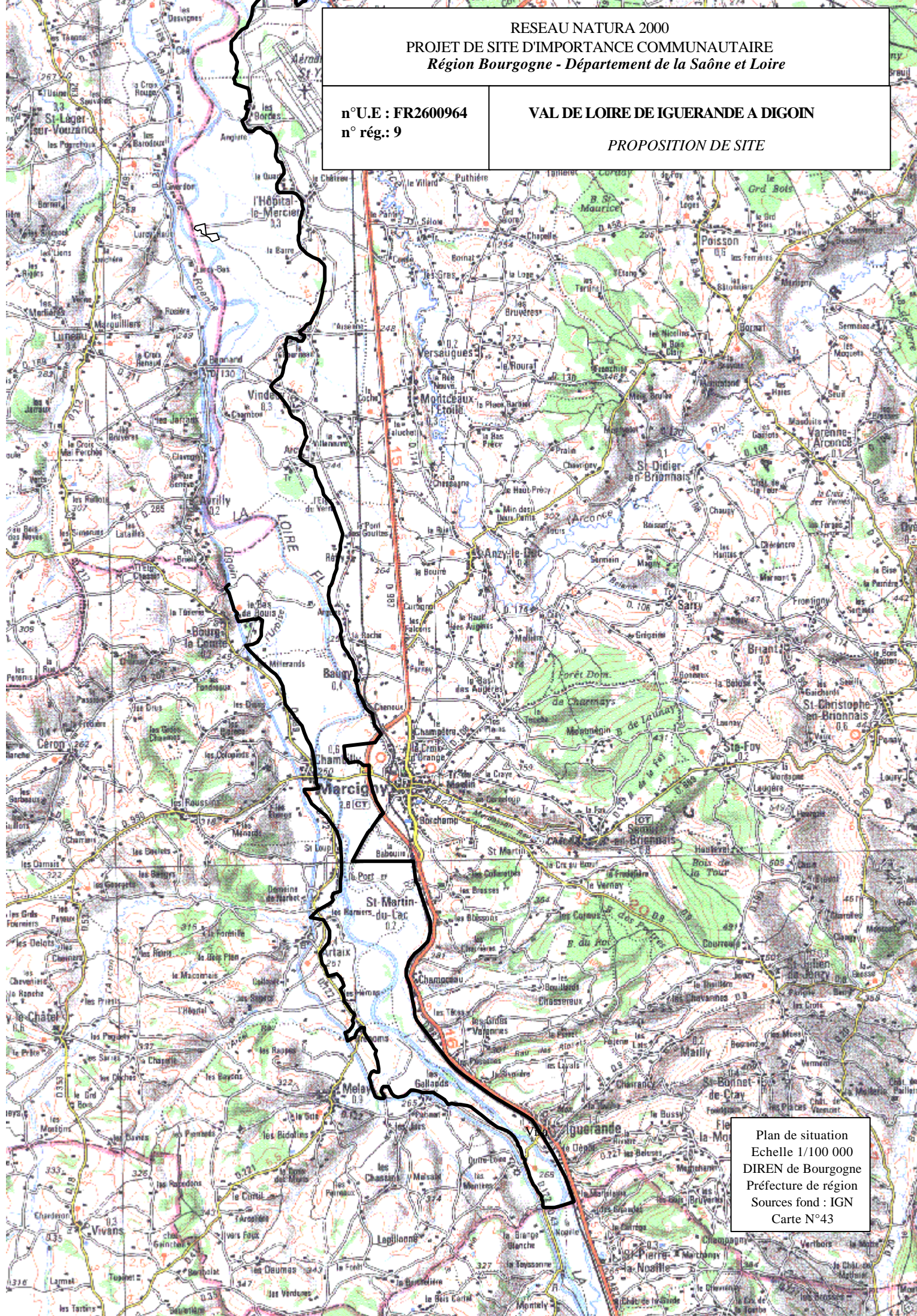
Plan de situation
Echelle 1/100 000
DIREN de Bourgogne
Préfecture de région
Sources fond : IGN
Carte N°43

RESEAU NATURA 2000
PROJET DE SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE
Région Bourgogne - Département de la Saône et Loire

n°U.E : FR2600964
n° rég.: 9

VAL DE LOIRE DE IGUERANDE A DIGOIN

PROPOSITION DE SITE



Plan de situation
Echelle 1/100 000
DIREN de Bourgogne
Préfecture de région
Sources fond : IGN
Carte N°43